

TRAVAUX COURANTS DE MAINTENANCE SUR LES BÂTIMENTS ET MATÉRIELS



Public

- Salariés agricoles
- Porteurs de projet et nouveaux installés
- Chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires
- Demandeurs d'emploi



Objectifs

- Identifier la législation et des normes du bâtiment (sécurité sur un chantier, gestes et postures, notions d'électricité, gestion des déchets...)
- Préparer un chantier (diagnostic, analyse des besoins, plans...)
- Réaliser un chantier en sécurité (épointage, cloutage, coupe, menuiserie...)
- Changer de pièces diverses sur les matériels (filtres, flexibles, ampoules...)
- Tenir un carnet d'entretien des matériels et préconisations constructeurs
- Diagnostiquer des réparations à effectuer sur un parc de matériel
- Entretenir des matériels en sécurité (graissage roulements, vérification niveaux, contrôle des pressions...)



Durée

- 15 jours



Financements possibles

- 1575 euros
- Agriculteur : prise en charge à 100% (VIVEA)
- Demandeur d'emploi : prise en charge possible à 100% (France Travail)
- Salarié : prise en charge par employeur, à 50% remboursé (Ociat)
- Autres publics : mobilisation CPF ou nous contacter



Dates

- 3 jours par mois, étalés sur 5 mois (25-27 novembre 2024, 6-8 janvier 2025, 17-19 février 2025, 31 Mars-2 Avril 2025, 12-14 Mai 2025)